



# Règles de Vie

(Document à conserver)

## ***1. Etat d'esprit***

Les joueurs, leur encadrement, leurs parents et supporters sont les ambassadeurs du Club. Un comportement correct et respectueux est donc exigé en toute circonstance et à tout moment sur le terrain ou en dehors (tribunes, vestiaires...).

Le non respect de cette règle peut valoir une exclusion temporaire ou définitive du Club.

## ***2. Responsabilité***

Tout mineur reste sous l'entière responsabilité du ou des parent(s) ou représentant légal en dehors des horaires d'entraînement.

Il est demandé aux parents de vérifier la présence de l'entraîneur et d'amener et récupérer leur enfant dans la salle en début et en fin de séance.

Lors des déplacements extérieurs de l'équipe, les parents acceptent que leur enfant soit pris en charge dans le véhicule d'un responsable du Club ou d'un parent accompagnant.

## ***3. Tenue de sport***

Chaque joueur doit se présenter sur les terrains munis d'une paire de chaussures de sport en salle ainsi que d'une tenue vestimentaire adéquate.

## ***4. Matériel***

Les ballons, poteaux, filets et autres matériels sont mis à disposition des joueurs qui en sont responsables. Il leur appartient donc de les utiliser et de les ranger avec les meilleures précautions. Toute dégradation volontaire sera à la charge de son auteur.

## ***5. Maillots de l'équipe***

Il est demandé aux joueurs de respecter les maillots portés en compétition et à leurs parents d'en assurer le lavage à tour de rôle.

## ***6. Entraînements et compétitions***

Le joueur se doit d'être présent aux entraînements et s'engage à participer aux compétitions pour lesquelles il a été retenu.

En cas de retard ou d'empêchement, il prévient dans les plus brefs délais son responsable d'équipe ou tout autre dirigeant du Club.

A l'entraînement comme en match, il accepte et respecte les consignes et conseils de son entraîneur.